



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE 18/11/2024 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

en exercice: 33

Présents : 26

Pouvoirs : 6

Votants : 32

**Présents** Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

**Absent(s) ayant remis un pouvoir :**

Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à M Daniel JULLIEN

Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM

Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET

Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Olivier DEROZARD

Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE

M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ

**Absents :**

Mme Chantal BERTHILLON

**Secrétaire :** M Sylvain BARCET

**Délibérations :**

1. SCOLAIRE - Approbation d'un avenant n°1 au bail de location de la cuisine centrale de l'OGEC portant modification du loyer

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Mme Isabelle VIDAL est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote**

**Approuve** l'avenant n°1 modifiant les modalités de calcul du loyer dans le cadre du bail de location de la cuisine centrale entre la commune et l'OGEC.

**Décide** de procéder à la régularisation des charges exceptionnelles pour un montant de 46 887,93€ pour les années scolaires de 2021 à 2023.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail ainsi que les documents nécessaires à son exécution.

**Dit que** les crédits sont inscrits au budget 2024.

2. FINANCES - Subvention au titre des amendes de police relatives à la circulation routière – Engagement à réaliser les travaux– Opération Sécurisation d'un chemin piétonnier - Rue de Charpieu – 69670 VAUGNERAY

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Accepte** la subvention d'un montant de 16 000€.

**Confirme** la réalisation des travaux prévus au budget principal de la commune.

3. FINANCES- Décision modificative n°2 au budget principal

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** la décision budgétaire modificative n°2 du budget principal 2024, telle que présentée par Monsieur le Maire.

**Dit que** le montant total de la DM n°2 est de : 202 000,00€ en dépense et recettes- section de fonctionnement et 16 300,00€ en dépenses et recettes- section d'investissement.

**Dit que** le budget est équilibré en recettes et en dépenses pour 5 428 974,00€ en fonctionnement et 3 924 787,00€ en investissement pour un montant de 9 353 761,00€.

4. FINANCES – Décision modificative n°1 au budget annexe programme local de l'habitat

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe PLH 2024, telle que présentée par Monsieur le Maire.

**Dit que** le montant total de la DM n°1 est de : 38 000,00€ en dépense et recettes- section de fonctionnement et 149 850,00€ en dépenses et recettes- section d'investissement.

**Dit que** le budget est équilibré en recettes et en dépenses pour 320 500,00€ en fonctionnement et 761 156,00€ en investissement pour un montant de 1 081 656,00€.

5. FONCIER- Attribution d'une subvention à la SA d'HLM SOLLAR pour la construction de 9 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération immobilière de la SCCV LE TREFLE, rue de la Baviodière

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** d'accorder une subvention de 18 000 € à la SA d'HLM SOLLAR pour la construction de 9 logements locatifs sociaux du programme immobilier Le Clos Marius, sis rue de la Baviodière ;

**Dit que** le versement de cette subvention interviendra à compter du dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la mise en place de cette subvention ;

**Dit que** la dépense correspondante sera imputée budget principal.

6. ASSOCIATIONS - Convention de distribution du Magazine d'Information Communale (MIC) avec Temps et Partage

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour , 1 abstention (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** la convention relative à la distribution de bulletin communal.

**Approuve** cette dépense sera imputée au chapitre 11 compte 6042 du budget principal de la commune.

7. ASSOCIATION - Subvention à l'association de prévention routière

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € à la prévention routière.

**Dit que** cette dépense sera imputée au chapitre 65, article 6574 du budget communal dûment approvisionné.

8. FONCIER – Autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle C 2222- Pré de la Cure

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** la convention de servitudes à signer avec ENEDIS pour l'installation d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 3 mètres sur la parcelle communale cadastrées C 222 ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention de servitudes ci-annexée et tous les documents s'y rapportant.

**Communications :**

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales)
2. Présentation du rapport annuel 2023 du SIPAG (syndicat intercommunal des personnes âgées)
3. Présentation du rapport annuel 2023 du SAGYRC (syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier)

Séance levée 22h15 Vu par Nous, Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 21/11/2024 à la porte de la Mairie.

The image shows a handwritten signature in dark ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VAUGNERAY' at the top and '69 (Rhône)' at the bottom, with a central emblem depicting a figure on horseback. The signature is written in a cursive style across the stamp.